



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 79 • Juillet 2020 • www.bio-hautsdefrance.org

**MONOGASTRIQUES :
UNE AUTONOMIE À RECONQUÉRIR**



ÉDITO PAR NADOU MASSON, PRÉSIDENTE

16 mesures pour faire rimer relance économique agricole et transition écologique et sociale.

Passées les multiples tribunes durant le confinement pour appeler chacun à construire « le monde d'après », il nous faut désormais passer à l'action en proposant des solutions radicalement innovantes. Cette crise ouvre un nouveau champ des possibles dans lequel Bio en Hauts-de-France défend une agriculture biologique exigeante, cohérente et équitable, qui, au-delà de désigner un mode de production propose une vision pour construire les systèmes alimentaires de demain. Ce qui nous a amenés, avec les administrateurs, à échanger et travailler sur 16 mesures innovantes « pour faire rimer relance économique agricole et transition écologique et sociale » organisées en 4 axes :

- Gouvernance et agencement des acteurs publics : innover pour une transition accélérée et transversale
- Emplois salariés et installation en agriculture biologique : investir dans les métiers de demain
- Déconcentration des outils, déspecialisation des territoires et diversification des systèmes agricoles :

engager la région Hauts-de-France vers une économie agricole résiliente

- Alimentation durable pour tous : faire le pari de l'autonomie alimentaire en région

Ces mesures doivent maintenant vivre : nous souhaitons jouer un rôle moteur en région pour construire avec nos adhérents, producteurs bio, partenaires et élus, des projets économiques innovants adossés à des politiques publiques audacieuses.

Du lien !

Même si nous avons découvert les bienfaits des réunions à distance, ce sont les groupes d'échanges et les rencontres qui favorisent la circulation des innovations en agriculture. Les habitudes prises pendant ce confinement ne doivent pas nous isoler les uns des autres : sortons de nos fermes, échangeons, partageons.

50 événements sont proposés ces prochains mois. Je me réjouis par ailleurs de voir que nous comptons de plus en plus de commissions thématiques dans lesquelles chaque adhérent peut s'investir et faire entendre sa voix : gestion quantitative de l'eau et changement climatique, renouvellement des générations, plantations et préservation de la biodiversité...



• **BIO EN HAUTS-DE-FRANCE** •
Groupe régional de l'Agriculture Biologique

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin

26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens

14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant

N° Agrément Pl01462

www.bio-hautsdefrance.org

Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°79]

Le lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directrice de la rédaction : Nadou Masson

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Laetitia Vandamme

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Pixabay, Freepik, Matthieu Chanel - Atelier Doppio - Réseau GAB FRAB

Imprimeur : I&RG (80) sur papier recyclé et encres végétales.

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 300 exemplaires.

SOMMAIRE

2 • ÉDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

DES HAIES FRUITIÈRES DANS LE SYSTÈME DE PRODUCTION BIO : UN GROUPE S'EMPARE DU SUJET • LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ZOOM SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU • CHIFFRES DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

ENTRE TRANSMETTRE ET S'INSTALLER, L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ! : LA FNAB SE POSITIONNE • LA FUTURE PAC SERA-T-ELLE PLUS VERTE ? • VERS DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR L'ACCÈS À L'EXTÉRIEUR DES ANIMAUX ?

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6 • LE TOUR DE LA QUESTION : DURABILITÉ DES SYSTÈMES

LIEN AU SOL DANS LA FILIÈRE ŒUF ET AUTONOMIE DES POLYCLUTEURS : VERS DE NOUVELLES COOPÉRATIONS À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES ?

8 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

UN TERRITOIRE QUI POSSÈDE PLUSIEURS CORDES À SON ARC !

9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION, L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

10 • FILIÈRE BIO RÉGIONALE

LA FILIÈRE POURSUIT SA DYNAMIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE : 210 NOUVELLES FERMES BIO EN 2019

11 • PORTRAIT DU MOIS

JULIE BRODAR, PRODUCTRICE DE PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MÉDICINALES

12 • AGENDA

ÉVÈNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR • DERNIÈRES PUBLICATIONS



DES HAIES FRUITIÈRES DANS LE SYSTÈME DE PRODUCTION BIO : UN GROUPE S'EMPRE DU SUJET

Remettre la biodiversité au cœur des systèmes de production pour en faire un réel atout économique, agronomique et écologique, c'est l'enjeu de l'agriculture biologique.

Issu de la commission environnement de Bio en Hauts-de-France, un groupe « Animaux, arbres, cultures », réunissant 4 membres, va permettre de croiser des pratiques et expériences autour de la plantation de haies fruitières. **Gonzague Proot**, administrateur à Bio en Hauts-de-France installé dans le Santerre, en fait partie, il nous en explique les objectifs : « La dynamique autour de ce sujet innovant et passionnant a démarré durant la période de confinement, avec quelques premiers échanges entre les membres du groupe. On s'est aperçu que le savoir autour de cette pratique agricole en bio s'est un peu perdu et qu'il est nécessaire de rassembler nos connaissances en la matière, afin de débloquer certaines situations que nous pouvons rencontrer.

Avec le groupe, nous allons donc travailler sur la complémentarité de nos expériences et ainsi faire émerger des pistes sur le choix des essences, la conception du projet de plantation, comment composer avec le profil de nos fermes... et tenter de mesurer les impacts et bénéfices qu'on retire des projets de plantations de haies fruitières. L'idée est aussi de déposer un projet pour aller chercher quelques aides financières, qui nous permettront de mobiliser des compétences, car ce sujet est spécifique et fait appel à beaucoup de domaines : c'est important de pouvoir évoluer avec des experts et de mettre en exergue des solutions sur lesquelles toutes les personnes intéressées pourront s'appuyer. »

Les producteurs investis et concernés par ce sujet peuvent se rapprocher d'Alain.

Alain Delebecq
07.87.32.05.88
a.delebecq@bio-hdf.fr



LE CHIFFRE DU MOIS

LA PAGE FACEBOOK BIO EN HAUTS-DE-FRANCE A PASSÉ LE CAP DES 3000 ABONNÉS !



Merci à tous de votre fidélité ! En vous abonnant à nos pages sur les réseaux sociaux, vous avez la garantie de suivre les actualités de notre réseau. Rendez-vous pour les 4000 !

LA RÉSILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ZOOM SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU

Bio en Hauts-de-France mène une étude liée à la gestion quantitative de l'eau dans le contexte du changement climatique.

Des faits sont d'ores et déjà observables, encore un printemps 2020 particulièrement sec sur certains territoires de la région. Des scénarios climatiques indiquent une baisse de 5 à 10 % des volumes pluviométriques annuels d'ici 2050 avec une accumulation en hiver et des périodes de sécheresses plus longues l'été (source : PIREN-Seine; Explore 2070). C'est pourquoi il est important de réfléchir sans tarder à la façon dont nous pouvons anticiper et s'adapter. Dans le cadre d'un stage, cette étude a démarré en mars dernier et vise à :

- Recueillir des bonnes pratiques agronomiques et définir la place de l'irrigation en AB, au travers d'une enquête auprès de maraîchers et producteurs de légumes de plein champ ;
- Repérer les marges de manœuvres auprès des opérateurs économiques de chaque maillon de la filière pomme de terre pour



diminuer l'impact sur la ressource en eau.

- Dégager des recommandations pour une gestion durable de l'eau et pour une évolution des systèmes agricoles résilients face à la baisse de disponibilité en eau.

Quelques éléments de réponse :

- Planter des haies et favoriser l'aspect brise vent pour limiter l'assèchement des sols ;
- Pailler ses cultures pour préserver la fraîcheur et le taux d'humidité du sol plus longtemps ;
- Récupérer et stocker les eaux pluviales des bâtiments de son exploitation ;
- Améliorer la fertilité de ses sols ;

- Favoriser l'irrigation localisée (goutte à goutte, rampe frontale) pour limiter les pertes et le gaspillage ;

- Diversifier ses productions pour limiter les impacts climatiques.

Evolution du contexte réglementaire :

Pour suivre l'évolution de la réglementation liée à la mise en place des arrêtés de restriction d'eau, vous pouvez vous rendre sur le site : propluvia.developpement-durable.gouv.fr

Si vous souhaitez recommander des pratiques économes en eau ou apporter un témoignage, n'hésitez pas à contacter:

Eugénie Dejonckheere 07 61 84 52 03.



INFOS NATIONALES

« ENTRE TRANSMETTRE ET S'INSTALLER, L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ! » : LA FNAB SE POSITIONNE



• FNAB •
Fédération Nationale
d'Agriculture BIOLOGIQUE

Le 9 juin dernier, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) a adopté son avis « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! », pour lequel la FNAB avait été auditionnée en 2019. La crise que nous sommes en train de traverser conforte le lien nécessaire entre souveraineté/autonomie alimentaire, nombre de producteur-trice-s, modes de production et de commercialisation et résilience des systèmes.

Ainsi certaines préconisations portées

par la FNAB ont été adoptées par le CESE en particulier sur l'installation et la transmission. La première préconisation vise les collectivités territoriales qui doivent amplifier leurs actions (bien sûr, sur la question foncière, mais aussi en soutenant les structures qui favorisent la transmission et l'installation).

Il est aussi noté une proposition qui préconise de faire prendre en charge (5 ans) les coûts de certification « agriculture biologique » par les Régions pour les nouveaux et nouvelles

installé-e-s, en précisant que « L'installation doit constituer un outil efficace au service des transitions à réaliser par l'agriculture française, en favorisant le développement des modes de production biologiques et, plus largement, agroécologiques. »

Pour retrouver la synthèse de ces préconisations, contactez-nous :

Martin Jansens

07 87 32 31 79

m.jansens@bio-hdf.fr



LA FUTURE PAC SERA-T-ELLE PLUS VERTE ?

La crise sanitaire liée au COVID-19 a différé les débats sur la future PAC, sans les suspendre totalement. En effet, la Commission européenne a publié le 20 mai deux documents stratégiques du Pacte Vert (Green Deal) porté par la présidente U. Von der Leyen. Il s'agit des stratégies « De la fourche à la fourchette » et « Biodiversité » qui intéressent les secteurs agricoles et alimentaires.

L'agriculture biologique y est bien présente avec des objectifs chiffrés à l'horizon 2030 : de 25% de SAU bio dans l'UE, la réduction de 50% de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, la baisse de 20% de l'utilisation d'engrais azotés, ou encore un minimum 10% de la SAU sous forme d'infrastructures écologiques. La Commission annonce aussi vouloir développer un Plan d'Action Européen en faveur l'AB pour stimuler l'offre et la demande de produits bio.

Il reste à s'assurer que ces objectifs soient concrètement traduits dans les dispositions de la future PAC. Si aucune coupe budgétaire n'est observée, c'est le renforcement de la conditionnalité donnant accès aux aides, ainsi que la répartition des aides entre le 1^{er} et le 2nd pilier qui seront déterminants pour assurer une PAC plus durable et compatible avec un certain niveau d'exigences environnementales. Le positionnement du soutien à l'AB par les aides CAB / MAB étant encore fluctuant, et potentiellement lié à l'écoschème (futur paiement vert du 1^{er} pilier), les négociations des prochains mois seront donc décisives pour conforter ces orientations.



VERS DE NOUVELLES OBLIGATIONS POUR L'ACCÈS À L'EXTÉRIEUR DES ANIMAUX ?

Depuis plusieurs mois, le réseau FNAB mène une réflexion sur les conditions d'accès à l'extérieur des animaux. Ce travail fait suite à l'annonce par l'INAO de l'obligation d'un accès à l'extérieur pour les jeunes animaux en phase lactée et de son application à partir du 1^{er} janvier 2021. Il s'agit d'une clarification du règlement bio de 2007 (n°834/2007) qui donnait lieu à des divergences d'appréciation entre organismes certificateurs.

Une concertation entre les deux commissions nationales « lait » et « réglementation » a ainsi été lancée ; elle s'est intéressée plus spécifiquement aux veaux laitiers. Dans une approche privilégiant la dimension du bien-être animal, l'obligation d'un accès à l'extérieur (c'est-à-dire une aire d'exercice extérieure de 1.1m² / veau, possibilité de bâtiment couvert avec 3 côtés ouverts) à partir de 3 semaines a majoritairement été retenue.

Cette position sera donc soutenue dans les négociations avec l'INAO mais à ce jour aucun texte n'a été voté. Il est donc encore trop tôt pour déterminer les obligations définitives des producteurs, tant sur le contenu inscrit au cahier des charges et sur ses délais d'application. Même si des réflexions sur les aménagements peuvent être initiées, c'est dans les prochaines semaines que nous pourrons précisément vous transmettre les conclusions des négociations engagées auprès de l'INAO.

La commission « lait » de Bio en Hauts-de-France s'est emparée du sujet et donnera un retour dès clarification des règles. Nous plaiderons pour que cette évolution ne s'accompagne pas de surinvestissements.

Valérie Toussaint

06 02 18 99 89

v.toussaint@bio-hdf.fr





LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



MÉDECINES ALTERNATIVES

Un livret « médecines complémentaires » doit paraître dans le courant de l'été 2020, il sera structuré en trois parties : présentation des « médecines complémentaires » (à savoir : aromathérapie, phytothérapie et homéopathie) ; la réglementation de l'utilisation des « médecines complémentaires » en élevage et observations et indicateurs de santé. N'hésitez pas à solliciter Lucille pour plus d'infos sur le sujet l.lutun@bio-hdf.fr



COLZA

Un tour de plaine a été organisé début mai réunissant 10 participants (contexte Covid-19), à Hiermont (80) ; les prévisionnels de rendement sont estimés à 25 quintaux ; le pari d'une implantation en non labour avec précédent blé de luzerne est réussi. Si vous souhaitez participer au projet ou accueillir un essai pour la campagne 2020/2021, contactez Antoine a.stoffel@bio-hdf.fr



PROTEOLUZ

L'organisation des essais 2020 avance pour les axes du projet : 1. Un essai d'apport de luzerne enrubannée en élevage porcin devrait démarrer en septembre. 2. De la luzerne jeune, donc plus riche en protéine, sera récoltée pour être déshydratée et utilisée dans la formulation d'un aliment en FAB. 3. IMPROVE a réceptionné environ 300 kg d'enrubannage séché pour des essais d'enrichissement en protéine à l'aide d'une technique innovante : l'électroséparation. Parallèlement, un voyage d'études en Bretagne est organisé en septembre afin d'identifier de nouvelles solutions pour favoriser l'autonomie protéique des fermes : inscriptions auprès de Carole c.bertin@bio-hdf.fr



FAR'INNOV

Les parcelles en féverole qui serviront à produire de la farine fractionnée ont été décidées. En 2020, 6 échantillons de 30 kg de féverole permettront à IMPROVE de faire des analyses de composition et de fonctionnalité des farines obtenues. L'objectif ? Analyser la stabilité des produits et la comparer avec les analyses de 2019. Le taux de protéines est-il stable d'une féverole à l'autre ? Les farines se comportent-elles de la même façon ? A suivre f.vandewalle@bio-hdf.fr



P.A.N.I.E.R.S

Le dispositif répond aux besoins et aux préoccupations des territoires en matière de justice sociale alimentaire et d'enjeux environnementaux. Pour cela, nous travaillons à son déploiement sur de nouveaux territoires, avec le réseau des AMAP Hauts-de-France et les Jardins de Cocagne Hauts-de-France : en lien avec l'association Méloko, nous envisageons une mise en place sur la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane, à l'horizon 2021. En parallèle, le développement côté ex-Picardie est l'une de nos priorités, les territoires ciblés sont ceux avec lesquels nous travaillons déjà sur d'autres thématiques ; Amiens Métropole, Agglomération de la Région de Compiègne, Agglomération du Beauvaisis par exemple. Contactez s.rosblack@bio-hdf.fr ou r.delporte@bio-hdf.fr



FILIERE SUCRE ALTERNATIVE

Le sucre fait partie des 4 finalistes du prix « développement durable » du concours d'innovation agroalimentaire régional FoodCreativ ! L'équipe projet est passée devant un jury d'experts en juin pour présenter la démarche dans sa globalité. Résultats annoncés courant octobre 2020. Plus d'infos auprès de Loïc l.tridon@bio-hdf.fr



SYMBIOSE

2 tours de plaine permettant de mettre en lumière les techniques culturales des légumineuses sont programmés début juillet. L'édition du recueil d'expérimentations Symbiose est prévue pour la fin d'été. Une journée technique va être organisée fin octobre/début novembre chez les partenaires belges – Bio Wallonie, elle abordera plus particulièrement les associations de cultures et le triage à la ferme. a.stoffel@bio-hdf.fr



CULTURES MELLIFERES

Les 3 cultures mellifères testées sur le territoire de la Métropole Lilloise évoluent normalement (1 ha de luzerne, 1 ha de sainfoin/trèfle et 1 ha de bourrache). Afin d'informer le public sur cette démarche, des panneaux sont en cours d'installation dans les parcelles du projet, donnant ainsi quelques clés de lecture sur la coopération apiculteurs / producteurs. l.tridon@bio-hdf.fr



BIO CLIMAT

Une présentation du bouquet de compétences a été faite aux élus et techniciens de la Communauté de communes des Sablons par les partenaires du projet (RAC, GERES, Energethic – membre du réseau énergie partagée, Bio en HdF), pouvant les aider à définir une stratégie alimentation-agriculture et climat, avec également un volet sur les énergies renouvelables. Des séances de travail ont lieu avec les techniciens de la collectivité pour une appropriation des liens entre alimentation et climat, agriculture et climat, et de l'utilisation de l'outil PARCEL. Prochaine étape : définir un plan d'actions avec les élus et les acteurs du territoire. m.joseph@bio-hdf.fr



LIEN AU SOL DANS LA FILIÈRE ŒUF ET AUTONOMIE DES POLYCUlteURS : VERS DE NOUVELLES COOPÉRATIONS À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES ?

Les principes de l'agriculture biologique reposent sur la recherche de l'autonomie des systèmes de production. Pour Bio en Hauts-de-France, la résilience des systèmes bio doit passer par un développement harmonieux entre productions végétales et animales : soit à l'échelle de la ferme en polyculture-élevage par la réintroduction d'élevage, soit à l'échelle des territoires en favorisant les coopérations entre producteurs.

La réglementation impose ce lien au sol en production animale à la hauteur de 60 % pour les ruminants et de 20 % pour les monogastriques (30 % en 2021). Par ailleurs, la réglementation va prochainement restreindre l'usage des effluents d'origine industrielle : la disponibilité en effluents locaux va se raréfier et devenir une ressource précieuse.

En région, une augmentation importante de la production d'œufs est attendue (+30 % d'ici 2021). Si cette dynamique semble positive, elle amène un certain nombre de craintes sur l'avenir de la filière notamment au regard de la taille des élevages mais surtout le manque d'autonomie : une part importante des nouveaux producteurs contourne la réglementation en créant des structures dédiées à la production AB sans lien au sol. Le risque est d'engendrer un déséquilibre entre des besoins croissants en alimentation du bétail et la production de céréales et oléo-protéagineux.

Pour mieux comprendre les enjeux et identifier des pistes de solutions, une étude « pilote » chez les producteurs bio du territoire de Douaisis Agglo a été menée. Retours sur les résultats et enseignements à tirer.

LE TERRITOIRE ÉTUDIÉ : DOUAISIS AGGLO

Le territoire de Douaisis Agglo compte 13 fermes bio principalement orientées en production végétale : cinq en polyculture, deux en poules, cinq en maraichage et une en lait. Au total, 277 ha sont cultivés en bio, soit 2,7 % de la SAU, contre 1,8 % en Hauts-de-France. En 6 ans les fermes bio ont été multipliées par 2 et les surfaces par 5.

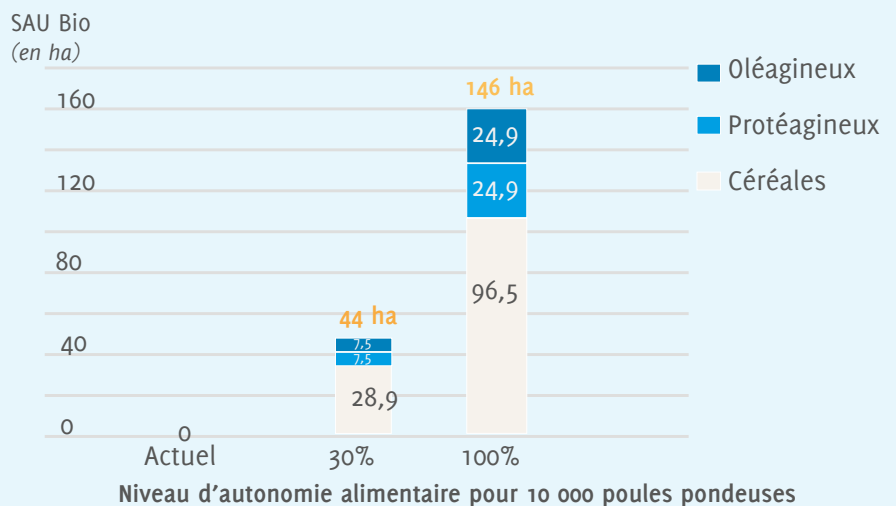


Alimentation des poules : quel taux d'autonomie du territoire en matières premières ?

L'étude de l'autonomie à l'échelle du territoire sur l'alimentation et la ressource en effluents organiques se base donc sur 7 fermes : les fermes spécialisées en polyculture (sans élevage) et celles en poules (sans lien au sol).

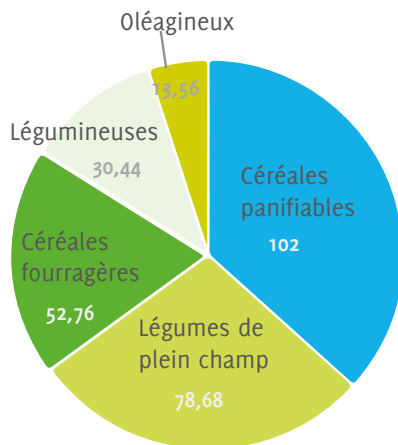
• Estimation des besoins alimentaires des poules poules du territoire en équivalent surface

Les deux exploitations disposent de 6000 et 7000 places. La surface biologique associée correspond uniquement à celle nécessaire au parcours plein-air. Ces éleveurs achètent leur aliment complet biologique à un fabricant d'aliment du bétail, soit 585 tonnes par an. Cet aliment devra contenir à minima 30% de matière première régionale d'ici 2021. Au total, environ 44 ha de céréales et d'oléo-protéagineux bio seraient nécessaires pour atteindre 30% d'autonomie alimentaire et 146 ha pour atteindre 100% d'autonomie alimentaire.



• Estimation de la capacité de production des polyculteurs locaux pour répondre à la demande des poudeuses du territoire

La majeure partie de la SAU bio des polyculteurs est utilisée pour des cultures à forte valeur ajoutée : légume de plein champ, céréales panifiables. Actuellement, seuls 66 ha pourraient entrer dans la composition de la ration des poudeuses (céréales fourragères, oléagineux).



Assolement AB des cinq polyculteurs sans élevages du territoire (ha)



Fertilisants : quelles ressources locales pour les polyculteurs ?

Actuellement, les 5 fermes en polyculture ont recours à des achats extérieurs pour fertiliser leurs cultures : fientes de volailles, bouchons composés, vinasses...

Les 200 tonnes de fientes de volailles produites par les 13 000 poules bio du territoire sont valorisées auprès de 2 des 5 fermes en polyculture et ne couvrent que 40 % de leurs besoins. La dose moyenne d'apport de fientes de volaille en grandes cultures est de 2 voire 3t/ha dans les systèmes intégrant du légume

de plein champ. Hors légumineuses, 247 ha peuvent nécessiter un apport d'azote sur Douaisis Agglo. Or, pour être autonome à l'échelle du territoire il faudrait de 494 t à 741 t de fientes/an.

Que conclure de nos observations ?

La disponibilité en matières premières pour poudeuses et la disponibilité en effluents sont des préoccupations grandissantes pour la durabilité de la filière bio. Bien que la notion d'autonomie territoriale dépend de l'échelle d'analyse dans laquelle on se place, cet exercice révèle les progrès à faire pour favoriser

l'autonomie du territoire que ce soit en matière organique ou en céréales et oléoprotéagineux.

L'utilisation de fientes n'est pas la seule ressource à prendre en compte : une stratégie de long terme est à mettre en œuvre sur la fertilité des sols. Néanmoins, cette étude montre que le territoire présente un fort déficit en fertilisant. Côté alimentation des poudeuses, 46% des besoins pourraient être couverts par les 5 fermes du territoire. Ce niveau est suffisant au regard de la réglementation mais gagnerait à être renforcé.

Et demain, quelles perspectives pour améliorer l'autonomie territoriale des fermes bio ?

Pour gagner en autonomie, nous identifions quatre pistes de travail à envisager à l'échelle du territoire ou des fermes :

1/ Développer les contrats bipartites (polyculteurs/éleveurs)



2/ Expérimenter des contrats tripartites gagnant-gagnant (polyculteurs/éleveurs/FAB)



3/ Réintroduire un élevage chez les polyculteurs

4/ Convertir les terres labourables des éleveurs de poudeuses et développer la fabrication d'aliments à la ferme

Ces pistes de travail nécessiteront d'animer dans les territoires des espaces de dialogue entre éleveurs, polyculteurs, fabricants du bétail pour trouver, ensemble les coopérations indispensables à la durabilité et la résilience des systèmes bio.

POUR ALLER PLUS LOIN

➔ **Agir avec des producteurs voisins :** vous recherchez du fourrage ou des effluents ? Publiez vos annonces sur le site de référence d'échanges entre producteurs bio : www.agribiolien.fr

➔ **Agir à l'échelle de sa ferme :**
- Commandez notre nouveau recueil « Réintroduire un élevage sur ma ferme : 20 producteurs bio témoignent »

- Vous êtes éleveur de poudeuses bio, contactez-nous si vous souhaitez réfléchir à une conversion de vos terres labourables pour augmenter votre autonomie alimentaire et gagner en valeur ajoutée

- Vous êtes polyculteur et la fertilité de vos sols vous préoccupe ? **Participez à notre forum Terr'eau Bio du 17 septembre prochain à Brunémont (59) Douaisis Agglo** où la thématique Agriculture Bio de Conservation et fertilité des sols sera mise à l'honneur.

Des questions ?

Hélène Plumart
07 87 32 26 10
h.plumart@bio-hdf.fr

Carole Bertin
07 87 32 12 54
c.bertin@bio-hdf.fr



UN TERRITOIRE QUI POSSÈDE PLUSIEURS CORDES À SON ARC !

L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) passe à l'action dans le développement de l'agriculture biologique sur son territoire. Depuis 2018, Bio en Hauts-de-France l'accompagne dans les différents chantiers qu'elle met en route.

Une phase d'étude s'est tout d'abord déroulée entre 2018 et 2019 pour répondre au souhait de l'ARC de recueillir l'opinion et les projets de l'ensemble des intéressés (élus, agriculteurs, opérateurs économiques), dans l'optique d'écrire collectivement l'avenir agricole de son territoire. Courant 2019, une restitution a été faite à l'ensemble des acteurs pour aboutir à un plan d'actions de développement de l'agriculture biologique ambitieux. En parallèle, Bio en Hauts-de-France a accompagné l'ARC sur la rédaction d'un marché public pour la gestion concédée de la restauration scolaire de plusieurs collectivités, afin d'introduire des produits issus de l'agriculture biologique.

Le plan d'action de l'ARC en faveur de l'AB

- Un projet politique de développement de l'agriculture biologique qui sera présenté aux nouveaux élus
- Une formation inter-services pour présenter ce qu'est l'agriculture biologique et pour que chacun puisse écrire sa feuille de route en vue de contribuer au développement de la bio
- D'autres leviers ont été repérés tels que : l'identification et la caractérisation de foncier disponible sur le territoire pour créer un espace test et permettre l'installation de producteurs, la mise en place du dispositif P.A.N.I.E.R.S. pour donner l'accès à une alimentation de qualité à un public en situation de précarité, la réalisation d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour créer de la plus-value sur la filière bio
- La relocalisation de l'approvisionnement: une rencontre des opérateurs économiques est prévue à ce sujet



L'ARC présente ses objectifs aux agriculteurs rassemblés pour la visite du silo certifié bio d'Estrées-Saint-Denis

- Démonstrations, visites de fermes, groupes d'échanges sur les techniques bio sont organisés régulièrement sur ce territoire.

Si l'ARC est précurseur en la matière dans l'Oise, le projet essaime déjà. Une présentation a été réalisée auprès du Pays Compiégnois et un partenariat commence avec Le Pays des Sources et Vallées, voisin de l'ARC.

Des mesures pour les produits bio en restauration collective

Depuis 2018, Bio en Hauts-de-France accompagne 5 communes du territoire sur l'introduction de produits biologiques dans la restauration scolaire. Différentes thématiques sont abordées dans ce cadre. Après avoir conseillé à la rédaction du marché public lancé en 2018, Bio en Hauts-de-France suit, dans le cadre d'une commission restauration, le déroulement du marché et les objectifs à atteindre spécifiquement concernant l'introduction des 20% de produits bio et la mise en place d'un repas végétarien hebdomadaire. Pour respecter ces engagements, avant cette période de crise sanitaire, la société de restauration située dans l'Oise avait été rencontrée pour envisager des premiers approvisionnements de produits issus de la filière biologique régionale. Ce travail sera relancé dès la rentrée.

En parallèle, d'autres actions de sensibilisation des convives et des

acteurs de la restauration collective ont été réalisées. 4 semaines de pesées ont été effectuées sur 2 ans pour mesurer le gaspillage alimentaire : un travail de longue haleine impliquant l'ensemble des acteurs du territoire, ayant pour objectif de diminuer de 30% le gaspillage. Pour accompagner cette progression, Bio en Hauts-de-France propose pour la rentrée 2020/2021 un plan d'animations à destination des écoles sur les sujets de l'alimentation durable et à la lutte contre le gaspillage.



Ce travail réalisé en partenariat avec la collectivité bénéficie de l'appui d'Elise Chatelot, en stage depuis le début du confinement. Une réflexion est également en cours sur la mise en place d'un programme alimentaire territorial (PAT).

POUR EN SAVOIR PLUS :



Sophie Rosblack
07 87 32 85 80
s.rosblack@bio-hdf.fr



Delphine Beun
03 22 22 58 38
d.beun@bio-hdf.fr



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION, L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Favoriser la vie du sol est l'un des premiers objectifs recherchés en agriculture biologique. En Agriculture Biologique de Conservation (ABC), cet objectif sera atteint par la réduction du travail du sol, néanmoins, le défi sera de maîtriser l'enherbement. Les couverts permettent-ils de gérer ces adventices ?

C'est ce que Bio en Hauts-de-France est en train de tester avec l'APAD et la FREDON, dans le cadre du projet « Agriculture Bio (AB) – Agriculture de Conservation (AC) ». Pour cela, 4 essais sont en place depuis plus d'un an :

-2 essais en AC, dont l'objectif est de réduire les herbicides

-2 essais en AB, dont l'objectif est de réduire le travail du sol

Voici les premiers retours sur l'essai mené chez Louis Jansens à St Georges (62), qui s'est installé cette année sur la ferme familiale aux côtés de son frère



Simon. Ils ont engagé la conversion de leur élevage porcin en 2018 sur 7 hectares. Concernant la partie polyculture, ils pratiquent l'agriculture de conservation depuis 2003 et plus précisément le semis direct depuis 2015, sur des sols argilo-limoneux. Louis ayant la volonté de

concilier AC et AB, il s'est engagé dans le projet ABAC.

Cette année, il a mis en place 3 modalités différentes de couvert avant implantation du maïs, dont le précédent était de l'escourgeon. Voici ci-dessous un tableau récapitulatif de l'essai :

	Type de couvert implanté été 2019	Type de destruction	Date et Type de semis	Comptage des adventices (nombre de plantes/m2) au 3/06/20
1 ^{ère} modalité	Trèfle d'Alexandrie, féverole, radis structurator et lin	Destruction chimique du couvert	15 avril : Strip-till (en vue de travailler le sol uniquement sur la ligne de semis)	Annuelles : 11 Vivaces : 2,5
2 ^e modalité	Trèfle d'Alexandrie, féverole, radis structurator, lin, trèfle blanc nain	Destruction chimique « partiel » du couvert afin de conserver le trèfle blanc	27 avril : Strip-till	Annuelles : 11 Vivaces : 0,5
3 ^e modalité	Double couvert : sorgho, pois fourrager, trèfle d'Alexandrie Puis semis complémentaire dans le couvert le 31 octobre 2019 : seigle, vesce de printemps, féverole d'hiver	Destruction mécanique du couvert le 22/04 avec un passage de déchaumeur à disque, pour casser la croûte de surface, puis un 2nd passage avec un outil de scalpage sur 5 cm.	9 mai : Semoir à maïs ordinaire	Annuelles : 4 Vivaces : 7

Il est observé que les adventices sont composées principalement de repousses d'escourgeon, de vulpin et de séneçon. Les vivaces (composées majoritairement de chardons et de laiterons) sont davantage présentes dans la modalité 3. Ces vivaces sont apparues particulièrement au moment du travail du sol au printemps. En effet les comptages précédents (en novembre et en mars) montrent qu'ils n'étaient pas en proportion plus importants que sur les deux autres modalités.

A contrario, le travail du sol au printemps et le semis plus tardif sur la modalité 3 a permis de réduire la pression des adventices annuelles.

Cette 1^{ère} phase d'essai nous démontre une nouvelle fois qu'un compromis reste à trouver pour favoriser au maximum les couverts tout en maintenant un minimum de travail de sol nécessaire à l'implantation de la graine et la gestion des annuelles.

Dans ce cadre, une synthèse bibliographique sur l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC) est en cours de réalisation et sera prochainement proposée sur www.bio-hautsdefrance.org.

Vous voulez en savoir plus sur l'ABC ? Contactez Noëlie Delattre, conseillère-animatrice ABC : n.delattre@bio-hdf.fr

Rendez-vous le 17 septembre 2020 à Brunémont (59) pour le 4^e Terr'Eau Bio !

Au cours de cette journée, de nombreuses démonstrations seront organisées autour de la destruction des couverts végétaux, du semis simplifié et des techniques de désherbage. Plus de 30 exposants seront également présents. **Plus d'infos sur www.bio-hautsdefrance.org**





LA FILIÈRE POURSUIT SA DYNAMIQUE EN HAUTS-DE-FRANCE : 210 NOUVELLES FERMES BIO EN 2019 !

Alors que la région dépassait la barre symbolique des 1 000 fermes bio en 2018, en 2019, c'est le nombre de nouvelles installations/conversions qui passe un seuil, avec plus de 200 nouvelles fermes bio enregistrées.

Ces conversions représentent plus de 7000 nouveaux hectares conduits en AB. En 5 ans, le nombre de fermes a été multiplié par 1,9.

La grande culture reste très significative

Les 210 nouvelles fermes bio représentent des systèmes diversifiés mais, comme en 2018, les grandes cultures concernent le plus de fermes. En 2019, on compte 78 nouvelles fermes bio ayant une orientation principale en grande culture. A l'échelle de la région, nous estimons à 26% le nombre de fermes biologiques ayant une activité principale en grande culture. Ce dynamisme s'explique majoritairement par :

- L'installation de jeunes ou des producteurs proches de la retraite qui préparent une transmission en bio
- Des agriculteurs en milieu de carrière en recherche de valeur ajoutée via le légume (pomme de terre, légume vert...)

Malgré cette tendance, la filière bio se démarque toujours par une diversité des systèmes plus importante que sur les fermes régionales. D'après les OTEX 2016, 57% des fermes régionales étaient en grande culture contre 26% en bio en 2019.

Le maraîchage gagne toujours du terrain

En 2019, 43 fermes se sont notifiées en agriculture biologique, un chiffre en nette augmentation. Le maraîchage, du fait des petites surfaces requises et des motivations des porteurs de projets à se rapprocher des consommateurs, intéresse toujours beaucoup dans le cadre d'installations, notamment hors cadre familial. Parallèlement, des maraîchers conventionnels commencent à s'orienter vers une certification en agriculture biologique. En plus des installations et conversions, 6 agriculteurs essentiellement en maraîchage et également en PPAM ont démarré une activité bio via une couveuse d'activité en 2019.

Le lait bio poursuit son développement, mais doucement

26 nouveaux notifiés en 2017, 18 en 2018 pour descendre à 12 en 2019 : la croissance est moins soutenue et plusieurs facteurs peuvent l'expliquer, notamment une incertitude sur les aides, des questionnements sur le temps de travail en élevage et un prix du lait conventionnel qui se maintient. La question de l'astreinte et la rémunération horaire de l'élevage laitier doit être mieux appréhendée pour continuer à donner envie à des éleveurs de s'installer.

Le champagne bio en effervescence dans l'Aisne ?

Autre fait marquant de 2019 : 8 viticulteurs se sont convertis en agriculture biologique, ce qui porte le nombre de vigneron axonais à 21.



	Nombre de fermes bio fin 2019	Evolution 2019 / 2018 du nombre de fermes bio dans le département	% de commune avec au moins une ferme bio (siège social)
Aisne	200	+ 27%	15,8%
Oise	170	+ 22%	16,1%
Somme	200	+ 20%	18%
Nord	376	+ 12%	34,3%



La carte d'identité de l'agriculture biologique, réalisée dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique en Hauts-de-France (ORAB), reprend les données générales chiffrées à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle départementale, ainsi qu'un focus sur les différentes filières bio.

Elle est disponible sur www.bio-hautsdefrance.org, rubrique « ressources ».

Fanny VANDEWALLE

07 87 32 64 30

f.vandewalle@bio-hdf.fr





JULIE BRODAR PRODUCTRICE DE PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES A PONTHOILE (80)

C'est aux portes de la Baie de Somme que Julie Brodar s'est installée il y a 3 ans pour y cultiver une jolie palette de plantes à parfum, aromatiques et médicinales. Elle développe progressivement sa production qu'elle enrichit avec des plantes sauvages cueillies localement. Une expérience qu'elle partage volontiers dans le cadre du groupe « PPAM » formé à l'échelle régionale et animé par Bio en Hauts-de-France.

Julie Brodar a développé sa connaissance des plantes alors qu'elle travaillait depuis plusieurs années dans l'administration du spectacle vivant « Une activité dans laquelle je ne m'épanouissais plus, ce qui m'a orientée vers un projet professionnel plus en lien avec la terre ». Elle choisit alors de suivre une formation en ethnobotanique qui s'étale sur trois années à raison d'un week-end de cours par mois. « Mon idée initiale était de travailler uniquement sur de la cueillette sauvage pour les restaurateurs, puis l'envie de cultiver des plantes s'est confirmée, notamment à la suite de stages effectués chez deux productrices installées en région : Fanny Vasseur de Cueillette Nomade et Sylvie Nève du Jardin d'Even ».

Des fleurs pour les restaurateurs

Elle teste d'abord son activité dans le cadre d'une couveuse et s'installe officiellement en mai 2017, sur des parcelles de l'exploitation familiale à Ponthoile, avec la volonté de produire bio dès le début : « La certification est prévue pour cette année, il est clair que le label va contribuer à élargir mes débouchés et apporter un coup de projecteur supplémentaire sur l'activité ». Depuis le démarrage, l'activité grandit chaque année

« Je cultive les parcelles qu'utilisait ma mère pour le safran, pour le moment je dispose de 1600 m² et cultive environ 26 espèces de plantes, principalement des vivaces. Côté cueillette, je travaille sur une vingtaine d'espèces : ail des ours, ortie, cardamine hirsute, camomille allemande... Le plus gros de mon activité concerne les fleurs fraîches comestibles, vendues directement à des restaurateurs localisés entre le Touquet et Amiens, que je livre moi-même ».

Du semis à la plante récoltée, Julie travaille sans machine, à la main, avec son compagnon qui vient de rejoindre la ferme en y apportant sa pierre : « Fabien a repris une production de micro-pousses (plantules provenant principalement de légumes, herbes aromatiques et légumineuses) commercialisées également auprès des restaurateurs régionaux ». Julie, qui travaille essentiellement en frais depuis le démarrage de l'activité, vient toutefois de tester quelques premières transformations « j'essaie des distillations pour des hydrolats alimentaires plutôt destinés aux restaurateurs, j'ai aussi testé le pesto, en sous-traitance, notamment pour pouvoir proposer un produit à mes visiteurs ». Car en effet, si sa charge de travail s'intensifie dès le mois d'avril du fait des besoins des restaurateurs qui s'accroissent à cette période, c'est aussi parce que Julie organise des visites pédagogiques pour les particuliers. « Je propose en effet des visites de la ferme mais aussi des sorties autour des plantes sauvages, car je trouve très intéressant de pouvoir partager ce savoir et cela diversifie mon activité ».

Rassembler et partager ses idées

Julie fait partie d'instances associatives qui lui permettent d'échanger avec des

FERMOSCOPIE



2017 : INSTALLATION

SAU : 1600 M²



NOMBRE D'ESPÈCES
CULTIVÉES : 26



NOMBRE D'ESPÈCES
SAUVAGES CUEILLIES : 20

producteurs, conseillers ou acteurs de la filière voire de se former. Elle fait aussi partie des productrices de PPAM qui se sont manifestées suite à un appel de Bio en Hauts-de-France pour constituer un groupe de travail organisé sur cette thématique : « Un petit groupe s'était créé il y a quelques années pour échanger sur des techniques, des produits, des fournisseurs... mais sans réelle coordination, il s'est un peu essoufflé. Ici, la dynamique initiée par Bio en Hauts-de-France va permettre d'écrire une feuille de route et de travailler sur des pistes concrètes pour répondre à nos problématiques. On a réellement besoin d'échanger entre nos pairs, d'être au fait des évolutions réglementaires, de mettre en commun nos pratiques... ce groupe PPAM va permettre de rassembler plein d'idées ! »

Ce projet a en effet pour objectif de développer et structurer la filière PPAM en région, tant sur la production en circuit court, que sur les PPAM de plein champ en circuit long. Quelques actions sont déjà définies : listing des fournisseurs de matériel, commandes groupées entre producteurs, organisation de tours de plaines et voyages d'étude, mise en relation opérateurs et producteurs...

POUR EN SAVOIR PLUS

Martin Jansens

07 87 32 31 79

m.jansens@bio-hdf.fr



Juliette Parent

07 87 32 52 70

j.parent@bio-hdf.fr



• AGENDA ÉVÈNEMENTS

FORUM TERR'EAU BIO Jeudi 17 septembre 2020 à Brunémont

Les journées Terr'Eau Bio accueillent chaque année pas moins de 700 visiteurs, 50 exposants et de nombreux partenaires techniques ! Cet événement est ouvert à tous les agriculteurs, agents territoriaux, enseignants et étudiants qui s'intéressent aux techniques bio et à l'avenir de ces filières en plein essor en région Hauts-de-France. Cette année, nous proposons une journée dédiée à la fertilité du sol, et plus particulièrement à l'Agriculture Biologique de Conservation (ABC). Ce 4ème rendez-vous Terr'Eau Bio est un événement à ne pas manquer ! Entrée gratuite, informations sur www.bio-hautsdefrance.org



VOYAGE D'ÉTUDE EN BRETAGNE POUR VALORISER LA LUZERNE EN MONOGASTRIQUES

Vous êtes éleveur de monogastriques et/ou polyculteur intéressé par ce voyage qui se déroulera sur 3 ou 4 jours dans la semaine du 21 au 25 septembre, n'hésitez pas à vous manifester auprès de Carole Bertin 07.87.32.12.54 ou c.bertin@bio-hdf.fr

DÉMONSTRATION « ERGONOMIE EN MARAÎCHAGE - OUTILS POLYVA- LENTS DE DÉSHÉRBAGE »

Mardi 21 juillet de 14h à 17h30, à la
ferme du Bercaill, chez Pierre Chabrol
(02200 - Nanteuil sous Muret)

Inscription auprès de Juliette Parent : 07 87 32 52 70 - j.parent@bio-hdf.fr

FORMATION « FOURRAGES LIGNEUX : L'ARBRE DANS L'ALIMEN- TATION DES HERBIVORES »

Mardi 22 septembre à Oulchy-la-ville (02)

Formation organisée par l'Association Française d'Agroforesterie et GAIA Consulting, en partenariat avec Bio en Hauts-de-France, animée par Adrien Méssean, à destination des agriculteurs et praticiens de terrain. Une autre session sera organisée dans l'Avesnois fin 2020.

Plus d'informations et inscriptions (jusqu'au 15 août) : www.gaiainformation.com/fourrages-ligneux.



Dernières publications

Annuaire des contacts et fournisseurs en maraîchage bio

Découvrez un listing rassemblant plus de 300 opérateurs en maraîchage bio localisés en région Hauts-de-France : semences, plants, agrofourniture, concessionnaires... Annuaire disponible auprès de Juliette Parent : 07 87 32 52 70 ou j.parent@bio-hdf.fr



Carte d'identité de l'agriculture biologique

Réalisée dans le cadre de l'Observatoire Régional de l'AB en Hauts-de-France (ORAB), la carte reprend les données générales chiffrées à l'échelle régionale mais aussi à l'échelle départementale, ainsi qu'un focus sur les différentes filières bio. Disponible sur www.bio-hautsdefrance.org



Une année 2019 riche en actions !

Bio en Hauts-de-France publie son rapport d'activité, l'occasion de revenir sur une année 2019 riche en réalisations engagées au service de la bio et de ses acteurs, à découvrir au travers d'une série de chiffres clés. L'occasion également d'en savoir plus sur l'association et ses coulisses, avec une présentation de ses instances de concertation, des implications et actions menées par sa gouvernance, mais aussi de quelques chantiers phares portés par la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique). Disponible auprès de l'équipe Bio en Hauts-de-France ou à télécharger sur www.bio-hautsdefrance.org.



Adhérez et rejoignez le mouvement !

Vous souhaitez jouer un rôle dans le développement de la bio sur le territoire régional ? Faire partie d'un réseau actif et partager des expériences entre pairs ? Être informé-e des évolutions de l'agriculture biologique ? Bénéficier d'un accompagnement adapté à votre projet ? Pour participer au « mouvement bio », adhérez à Bio en Hauts-de-France ! Nous venons de mettre en place un système d'adhésion en ligne pour simplifier votre démarche. **Rendez-vous sur la plateforme « HelloAsso » ou bien téléchargez le bulletin papier sur notre site, à nous renvoyer par voie postale.**



Tours de plaine, démonstrations de matériels, visites de fermes en grandes cultures, maraîchage et élevage bio...

Découvrez près de 50 rendez-vous organisés à travers tout le territoire des Hauts-de-France, entre juin et octobre 2020 ! Agriculteurs bio, en conversion ou simplement intéressés, procurez-vous les cartes de nos événements professionnels disponibles auprès de l'équipe Bio en Hauts-de-France ou à télécharger sur www.bio-hautsdefrance.org.



Pour favoriser les échanges entre producteurs, le réseau des producteurs bio a désormais son propre site de petites annonces ! Rendez-vous sur :

www.agribiolien.fr